

**ARRETE n° 2019-89
RELATIF AUX RESULTATS**

CONSEIL D'IUT

**Collège des représentants des usagers
Mardi 8 octobre 2019**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3, D713-1 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration le 30 juin 2016 ;

Vu les statuts de l'IUT approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 2 juillet 2015 ;

Vu l'arrêté n° 2019-43 du 10 septembre 2019 relatif à l'organisation du renouvellement complet du Conseil d'IUT en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu l'arrêté n° 2019-74 du 4 octobre 2019 relatif aux listes de candidats au renouvellement complet du Conseil d'IUT en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif du 10 octobre 2019.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Sont élus aux élections au **Conseil d'IUT** pour le collège des usagers :

- Liste « T.C. »

TITULAIRES :

LE LAN Andréane
ROUGÉ Hugo
BLONDEL Sarah
COQUILLER Jordan
ROZE- -POINTIER ROZE Ange-Lyne
GUERIN Alex

SUPPLEANTS :

PAVAGEAU Alycia
CHARRIER Alexis
MORINEAU Marina
LEFORT Arnaud
CHERRUAU Axelle
HAUTREUX Bastien

Fait à Angers, le 10 octobre 2019

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé